



OPERATION PROMOTIONNELLE OUVERTURE ANTICIPEE TRUITE BAGUEES 2018 EN 2EME CATEGORIE

REGLEMENT

La Fédération de Pêche de l'Allier et de Protection du Milieu Aquatique organise pour 2018 une opération promotionnelle avant l'ouverture de pêche de la truite.

Cette opération a pour objectif de réaliser une action dynamique dès le mois de janvier, par des lâchers de truites arc en ciel en seconde catégorie en attendant l'ouverture du 10 mars 2018.

L'opération est accessible à toute personne mineure ou majeure adhérente d'une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du département de l'Allier.

Pour valider sa participation, chaque participant devra avoir envoyé au siège de la Fédération de Pêche – 8 rue de la ronde 03500 Saint Pourcain sur Sioule - les informations suivantes avant le 30 avril 2018 :

- Copie de sa carte de pêche en cours de validité
- Bague prélevée sur la truite
- Ses coordonnées (adresse, téléphone, e-mail)
- Lieu et date de la prise

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

La remise des cartes de pêche 2019 se fera au siège de la Fédération.

Chaque pêcheur ne pourra présenter qu'une seule bague.

Tout participant devra être présent pour la remise des cartes de pêche 2019, sous peine d'annulation de sa participation.